

La transition en actes

Acte 1 : la sobriété

Intervenants :

CEPAC :	Aline MOREAU, Marc CANOVAS
LEMON TRI :	Guillaume PELLEGRIN
REGION SUD :	Isabelle CAMPAGNOLA SAVON
SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE :	Sandrine MOTTE
SONERGIA :	Franck ANNAMAYER
VILLE DE MARSEILLE :	Félix BLANC



Gérer l'utilisation de l'eau

MAITRISER LA PRESSION ET LE DEBIT

- Faites vérifier la pression par votre réseau de distribution d'eau ou par un plombier : supérieure à 3 bars = surconsommation d'eau inutile.
- **Réducteur de pression** : à raccorder au tuyau juste après le compteur, autonome, doté d'un manomètre, régule et réduit la pression de l'eau qui le traverse.
Une pression réduite de moitié par rapport à la pression de départ entraîne une baisse de débit d'environ 30 %
- **Mousseur hydro-économe** : installé en sortie de robinets et pour une pression de 3 bars, permet d'obtenir un débit de 6 à 8 litres par minute au lieu de 12 (pour une pression à 3 bars). Vous économiserez ainsi 30 % à 50 % d'eau avec un confort similaire.

En cas de rénovation de votre robinetterie :
 - **Mitigeur** pour l'évier (un seul robinet pourvu d'une commande permettant de régler à la fois le débit et la température).
10 % à 30 % d'économie par rapport à des mélangeurs standards à deux robinets. Fermer le mitigeur en position froide.
- Robinet à **capteur infrarouge de mouvement** ou capteur infrarouge à rajouter au robinet, jusqu'à 70% d'économie d'eau dans les structures (mais alimentation par pile au lithium, DDV 5 ans)
- On vous parle aussi et pour info du **Robinet thermostatique** pour la douche et la baignoire (deux poignées : l'une règle la température de l'eau, l'autre le débit), pas mal pour la maison !

POINT VIGILANCE

Pour l'achat d'un réducteur de pression ou d'un réducteur de débit, privilégiez les matériels portant la certification NF.

Pour le réducteur de débit, exigez l'indication du débit par minute.

Le débit conseillé est de 8 litres/minute, notamment pour la douche. En dessous, il est insuffisant pour se laver correctement.

TOILETTES : ÉCONOMISER L'EAU

Les WC utilisent à eux seuls 20 % de l'eau potable de la maison.

- **Mécanisme à double commande** : consomme 3 à 6 litres d'eau. Conçu pour des modèles récents, ce système permet des économies d'eau durables, de 30 à 40 m³ par an pour une famille de 4 personnes.
- **Réduction du volume de chasse** de 1,5 à 3 litres en plaçant dans le réservoir une à deux bouteilles remplies d'eau afin d'occuper du volume.
- **WC à lavabo intégré** : élégant, le WC à lavabo intégré permet de récupérer dans la chasse, l'eau du lavage des mains.
- Des systèmes de **ré-emploi de l'eau** de douche/lavabo pour alimenter les toilettes existent. Cela peut présenter un intérêt dans les restaurants/hôtels, salles de sport...
Il existe -pour le moment- peu de système de ré-emploi de l'eau de l'évier, trop risquée en termes de déchets (pépins, épiluchures, corps gras ...).

L'EAU DANS LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

- Voir les 2 guides très intéressants :
 - Le guide de la gestion de l'eau de DELOITTE (à partir de la page 34, concerne également les petites structures, avec notamment la communication interne et externe) – [Retrouvez le ICI](#)
 - Le guide de la gestion de l'eau industrielle du FINISTERE (Très technique, mais avec énormément d'exemples concrets mis en place par les industries aquavores ou pas). – [Retrouvez le ICI](#)

POUR ALLER PLUS LOIN

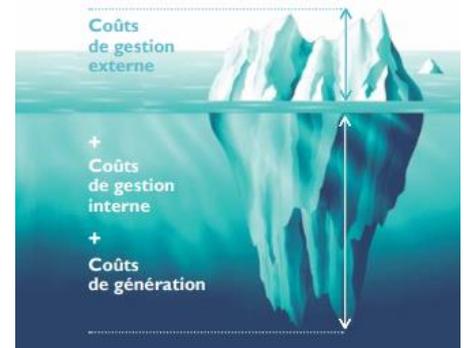
[Comment se garantir des fuites d'eau](#)
[Eviter la surconsommation du Chauffeau](#)



Améliorer sa gestion des déchets

L'enfouissement ou l'incinération vont devenir des moyens de traiter les déchets de plus en plus onéreux, en termes d'énergie, de pollution... Les taxes de gestion des déchets (TGAP...) vont donc augmenter, comme l'obligation de recycler va se faire de plus en plus sanctionnable pour l'entreprise qui ne s'y met pas.

Le déchet qui coûte le moins cher, c'est celui qu'on ne produit pas, aussi, toutes les idées de minimisation sont les bienvenues !



LES PARTENAIRES RECYCLAGE

Pour assurer un recyclage efficace et adapté à votre structure, pour vous apporter les suivis chiffrés et éléments comptables et de communication de l'évolution de votre économie, vous pouvez contacter la société LEMON TRI

- [Lemon Tri contact ICI](#) – Alix Deroubaix - alix.deroubaix@lemontri.fr
- [Découvrir en cliquant ICI](#)

Pour assurer le recyclage de vos bio-déchets, contactez LES ALCHIMISTES qui fournit de petits contenants de collecte avec suivi des volumes de déchets et volumes de compost produits (fleuristes, restaurants, bars...)

- [Les Alchimistes contact ICI](#) – Melody Rios – melody.rios@alchimistes.co
- [Découvrir en cliquant ICI](#)

UN DOSSIER pour aller plus loin

Un dossier un peu technique, rempli d'outils de mesures et d'exemples concrets.

- [Le dossier de l'ADEME sur la réduction des déchets](#)

UN GUIDE d'aide au calcul du coût de vos déchets

Un guide qui permet de s'intéresser au principe de calcul du déchet en production.

- [Guide de calcul du coût des déchets à retrouver ICI !](#)



Les aides

LA RENOVATION

Voir la Présentation de Sonergia, jointe

Les Certificats d'Economies d'Energie sont accordés à tous les propriétaires ou locataires d'un bâtiment, dès lors que ce dernier a plus de 2 ans et désireux de faire des travaux d'isolation, de changement du système de chauffage, de pilotage du bâtiment ou encore de ventilation.

- Les CEE : <https://www.chequeecoenergie.com/>

Pour simuler le montant de la prime à laquelle vous auriez droit !

Une fois votre demande de prime effectuée, sollicitez plusieurs devis auprès d'artisans locaux et faites votre choix. **Attention, pour être éligible à la prime CEE, il faut impérativement faire sa demande avant de signer le devis !**

L'artisan retenu doit obligatoirement être titulaire de la qualification RGE valide au moment des travaux. Dans le cas contraire, la prime CEE vous sera refusée.

POINT VIGILANCE

La DGCCRF a édité [un petit guide de conseils \(ICI\)](#) dont voici les principaux :

Ne jamais répondre à une société qui prétend agir au nom d'un organisme public

Ne pas donner pas ses coordonnées bancaires et ne rien signer le jour même

Demander un devis et comparer avec d'autres offres

Ne signer l'attestation de fin de travaux que lorsqu'ils sont terminés.

En cas de suspicion de fraude, contactez la DGCCRF

LES SITES

- <https://les-aides.fr/>

Très complet, il regroupe toutes les aides auxquelles une entreprise peut prétendre, et bien sûr, celles qui concernent la mise en œuvre de sa sobriété

- <https://www.economie.gouv.fr/cedef/aides-entreprises-transition-ecologique>

Exhaustif sur les aides à la transition écologique, avec un guide spécifique pour les TPE à télécharger

- <https://entreprises.maregionsud.fr/developpement/parcours-transition-ecologique>

Un panel d'outils et dispositifs transition écologique accessible en 3 degrés : « mes premiers pas » - « j'agis » - « je transforme »